



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023 – 2026

**Collectif d'Animation
SUD Industrie**

**Avant remarques +
caoutchouc + Formation
+ Agro.**



Le mandat confié pour ces 3 années a été marqué par plusieurs luttes à la fois nationales, comme pour le mouvement des retraites, durant lequel l'ensemble des syndicats membres de l'Union Fédérale SUD Industrie ont été moteurs pour bloquer les boîtes. De nombreuses luttes ont eu lieu pour sauver l'emploi, lors de PSE et fermetures de boîtes ainsi que pour de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires. Cette mandature a aussi été marquée par le retour difficile de SUD Industrie dans les instances nationales de Solidaires (congrès, BN, CN, commissions, groupes de travail), cela a permis de défendre les positions de l'ensemble des syndicats de l'Union avec des victoires mais aussi des échecs, faute de pouvoir échanger directement avec les structures.

I – Situation industrielle, politique et sociale.

A –

Depuis notre dernier Congrès, nous avons été confrontés à une multiplication des fermetures de sites et de suppressions d'emplois. Derrière chaque annonce, ce sont des vies bouleversées, des territoires fragilisés, et un tissu industriel qui se délite.

Plusieurs luttes ont marqué cette période : Michelin, Hamelin, Midi Libre, Valeo, Ravotech, Stellantis, ZF Autocruise, Beneteau, Ciment Calcia, OP mobility, Bosch, Eviosys... et bien d'autres encore, les camarades pourront compléter au nom de leur syndicat ou à travers leurs témoignages durant ce congrès. Ces mobilisations ont montré une chose essentielle : la détermination des salarié-e-s à défendre leurs emplois et leur outil de travail. Cette détermination est internationale, et le secteur international a d'ailleurs été moteur pour une coordination avec les camarades des autres pays, notamment chez VALEO et RENAULT.

Pourtant, force est de constater que les promesses ne sont pas tenues. Les engagements pris par les directions, parfois appuyés par les pouvoirs publics, n'ont pas empêché les restructurations ni les fermetures. Les logiques financières prennent le pas sur les enjeux humains et industriels.

Face à cela, notre organisation a tenté de répondre présente. Nous avons essayé d'apporter du soutien aux équipes en lutte, d'être à leurs côtés dans les moments difficiles, et de relayer leurs revendications. Nous avons également cherché à construire des dynamiques plus larges, notamment en tentant de coordonner les

actions au niveau de la filière automobile, à travers le secteur automobile qui a créé un groupe d'échanges avec les contacts que les syndicats ont fait remonter, mais aussi d'autres initiatives comme une action devant le salon de l'automobile en 2024.

Ces expériences, avec leurs réussites mais aussi leurs limites, doivent nous interroger. Elles montrent la nécessité de renforcer nos capacités d'action collective, de mieux anticiper les restructurations, et de construire des rapports de force à la hauteur des enjeux. Il est essentiel de rappeler que, quoi que nous fassions, un-e militant-e n'est pas formé-e - et ne peut l'être - pour porter et gérer la vie de ses collègues de travail, malgré toute la volonté qu'il ou elle peut y mettre. Il n'est pas acceptable de faire peser le poids des licenciements sur nos délégué-e-s, d'où l'importance de constamment faire participer les collègues à notre travail syndical.

Ce congrès a donc pour objectif d'ouvrir ce débat avec la résolution 1 portée sur la réindustrialisation. Il doit nous permettre de tirer les enseignements des luttes passées, d'alimenter les travaux du groupe de travail sur la réindustrialisation, et de construire une résolution ambitieuse. Une résolution qui affirme clairement notre volonté de défendre l'emploi industriel, de promouvoir une véritable politique de réindustrialisation, et de donner aux salarié-e-s les moyens de peser sur leur avenir face à un patronat déterminé à se goinfrer encore plus.

B - Politique et sociale

Depuis 2023, la politique sociale dans l'industrie en France s'est construite contre les salarié-e-s, dans un enchaînement de reculs sociaux, de passages en force et de réorganisations imposées au nom de la compétitivité et aussi de l'économie de guerre.

La réforme des retraites de 2023, imposée contre l'avis de la population, a déclenché un mouvement social historique : grèves reconductibles, blocages, raffineries à l'arrêt, travailleurs et travailleuses mobilisé-e-s pendant des mois. Ce mouvement n'était pas seulement un refus de travailler deux ans de plus — il exprimait un ras-le-bol général face à la dégradation continue des conditions de vie et de travail et au mépris social organisé. SUD Industrie a souvent demandé à Solidaires de quitter l'intersyndicale qui, comme à chaque fois, n'a fait que bloquer les revendications que nous portons, et finit toujours par un échec. Nous ne pourrions construire le changement de société dans le compromis avec des organisations syndicales qui finissent toujours par trahir leurs adhérent-e-s.

Dans l'industrie, la colère ne retombe pas, parce que la réalité du travail continue de se durcir : Intensification des cadences, sous-effectifs chroniques, explosion de la sous-traitance, mise en concurrence des sites, dégradations des conditions de travail. La pénibilité, invisibilisée, niée... Les blessures, les maladies professionnelles et les morts, l'usure physique et psychique ne sont pas des dérives, ils sont le produit direct de l'organisation du travail du régime capitaliste.

Le patronat attaque aussi les salaires, le constat est tout aussi clair : les travailleurs et les travailleuses payent la crise pendant que les grandes entreprises continuent d'engranger

des milliards de profits. L'inflation a laminé le pouvoir d'achat (vivre dignement) , et les augmentations générales sont restées largement en dessous des besoins réels. Dans les groupes industriels, les directions préfèrent distribuer des dividendes plutôt que d'augmenter les salaires.

Dans le même temps, les dispositifs comme l'APLD et ses déclinaisons, dont l'APLD « rebond », ont été utilisés comme des outils de gestion patronale de la crise. Présentés comme des mesures de protection de l'emploi, ils permettent surtout aux entreprises d'ajuster la main-d'œuvre à moindre coût, avec de l'argent public. On finit par nous payer nous même avec nos impôts et pourtant les entreprises font des bénéfices et détournent les fonds publics pour verser des dividendes. On organise la baisse d'activité sans remise en cause des stratégies industrielles, tout en maintenant les salarié-e-s dans une précarité organisée, entre chômage partiel et reprise sous pression.

Les accords signés dans les grandes entreprises industrielles s'inscrivent dans cette logique. Sous couvert de "sécurisation", ils introduisent toujours plus de flexibilité : modulation du temps de travail, mobilité imposée, remise en cause des acquis/conquis sociaux. On demande aux salarié-e-s de s'adapter en permanence, pendant que les directions gardent la main sur toutes les décisions stratégiques.

Et comme si cela ne suffisait pas, un nouveau tournant est en train de s'opérer avec le retour d'une économie de guerre. Le contexte international sert désormais de justification à une réorientation industrielle vers la production militaire. Dans certaines entreprises, y compris dans l'automobile, on parle ouvertement de produire des équipements liés à l'armement, notamment des drones. Cela pose une question fondamentale : à quoi et pour qui travaillons-nous ? Les salarié-e-s n'ont pas à être les exécutant-e-s d'une militarisation de l'économie décidée sans débat démocratique.

SUD industrie 86 a lancé un appel à la grève dans le département pour une année, qui illustre la volonté de dépasser les luttes isolées pour construire des réponses communes à l'échelle locale. Cet appel a porté sur les revendications suivantes : Arrêt des plans de licenciements, maintien de l'emploi des senior-e-s et handicapé-e-s, embauches des intérimaires, retour à 37,5 annuités de cotisations à la retraite...Cet appel permet également de protéger les collègues en grève dans l'ensemble du département.

Nous ne pouvons pas négliger ses années de mandats sans parler de la repression anti-syndicale que nous subissons partout, et notamment chez Orano, McCain, mais aussi chez Michelin, LDC et BODET ou les 3 membres du CASI ont été menacés de licenciement. Cela a un impact direct sur les équipes en terme de temps et d'énergie.

C - Liaison avec solidaires

Lors du dernier congrès de Sud Industrie, un point important a été porté sur notre retour dans les instances de Solidaires. Suite à notre refus de participer au dernier Congrès, ainsi qu'aux instances, après plusieurs conflits, il avait été décidé de participer à nouveau aux instances. Nous sommes donc allés de nouveau aux Comités nationaux (réunion tous les 3 mois avec les fédérations et les solidaires locaux) et aux bureaux nationaux (réunion

chaque mois sauf quand il y a un CN avec uniquement les fédérations) et avons envoyé une délégation au congrès de Solidaires qui s'est déroulé à Toulouse. Lors de notre retour aux premières réunions, cela a été compliqué pour les camarades, ou plusieurs membres du secrétariat national et de certaines fédérations ne disaient même pas bonjour aux camarades de SUD Industrie. C'est dans cette ambiance que nous avons commencé à porter de nouveau les décisions collectives que nous prenions lors de nos conseils syndicaux.

Notre participation au congrès de Solidaires a pu permettre notamment de défendre l'outil collectif que représente Solidaires contre une fusion avec la CGT et FSU. La délégation a également joué un rôle important dans le refus de la modification des

statuts de Solidaires mais surtout dans le fait que Solidaires ne doit pas devenir une association mais bel et bien un outil de syndicalisme de lutte, alternatif aux autres organisations syndicales, qui doit permettre de partir de la base des revendications des salarié-e-s.

La participation aux instances de Solidaires avec une véritable coordination avec les syndicats de l'UFSI via les conseils syndicaux et les réunions du Collectif d'animation chaque mois, a permis de défendre nos positions sur plusieurs sujets, mais soyons objectifs cela n'a pas permis de changer beaucoup de chose, car nous sommes face à un Secrétariat national qui commence à confondre union et confédération. Car, nous ne sommes plus dans une organisation syndicale à la recherche du consensus qui a fait de Solidaires une organisation tout autre que les autres, nous sommes désormais dans une organisation syndicale qui coûte que coûte souhaite faire passer en force les idées de certaines fédérations, et pourtant tout cela sans quorum lors des votes.

Plusieurs sujets nous concerne directement, lors du mouvement des retraites, notre position était contre les rencontres à Matignon, contre les journées saute moutons, et pourtant le Secrétariat national a imposé, parfois sans mandat un calendrier d'inaction mais aussi de rencontres avec le gouvernement qui n'ont abouti à rien : comme nous le disons dans la rue : *« c'est pas à l'Élysée, c'est pas à Matignon, c'est pas dans les salons qu'on obtiendra satisfaction »*.

Nous bataillons toujours également contre beaucoup de fédérations qui souhaitent exclure la fédération SUD Commerce, et nous sommes contre depuis des années, car comme nous le faisons au sein de SUD industrie depuis des années, nous pensons que les conflits doivent être résolus démocratiquement en interne et ne pas tomber, comme dans d'autres confédérations, au pouvoir des bureaucrates, qui décideraient d'exclure une fédération. Ce n'est pas la conception même de la création de Solidaires. Il n'est pas possible non plus d'effacer les enjeux de l'avenir de SUD Industrie via les moyens que nous avons et que nous rapportons également à Solidaires par le biais du fond AGFPN. Comme le Conseil syndical de juin 2025 a d'ailleurs fait une déclaration sur le sujet à destination de l'ensemble des structures membre de Solidaires. Nous ne pouvons pas survivre si nous n'avons pas les moyens financiers pour continuer à détacher des camarades afin de pouvoir continuer la coordination de l'Union Fédérale SUD Industrie. Il est impensable pour nous de devoir augmenter les cotisations des syndicats et donc de retirer une autonomie financière de terrain pour pouvoir continuer à maintenir une coordination nationale digne de ce nom. Nous devons continuer à refuser que Solidaires ne nous rende pas les moyens pour continuer

à nous développer, ce qui indéniablement développe Solidaires qui, à l'inverse, augmente les cotisations que nous lui versons. Il est indispensable de finir le sujet de l'argent, sans parler concrètement du siège de l'Union qui coûte de plus en plus cher sans pouvoir être indépendant. Les 950 000 euros que l'Union dépense chaque année pourraient servir à autre chose ou bien à acheter nos propres locaux, afin de pouvoir être véritablement indépendants à long terme.

De tout cela nous pouvons retenir que ce n'est tout de même pas simple de se rendre à ces réunions, mais qu'il est encore nécessaire d'y aller pour défendre nos positions tant pour l'UFSI que pour notre outil interprofessionnel commun : « Solidaires ». Passer notre message, c'est aussi pouvoir mener des débats et réflexions avec les autres structures, car nous ne sommes pas les seules à penser que solidaires n'avance pas dans le bon sens. Nous avons obtenu que Solidaires revendique notre revendication sur le droit de veto des CSE avec une campagne médiatique sur le sujet, mais aussi le lancement d'une campagne sur les élections avec un affichage SUD-Solidaires.

Malgré ces batailles que nous avons menées, nous ne pouvons que constater que Solidaires semble plus penser à développer une idéologie de communication, de compromis avec les autres organisations syndicales et à devenir une organisation comme les autres. Ce congrès sera certainement l'occasion de prendre des décisions avant le prochain conseil national de Solidaires de juillet 2026, le rôle de nos résolutions est essentiel pour préparer collectivement le congrès de Solidaires qui aura lieu à Albi en 2027.

II – Juridique

Lors du congrès de 2023 nous avons décidé collectivement de renforcer le secteur juridique, à la fois au niveau national, mais également localement, avec les moyens que chaque structure a en sa possession. Afin de continuer le partage des moyens, le secteur a tenté de mettre en place une veille juridique qui n'a pas pu tenir, car la camarade de SUD Industrie Francilien n'avait plus le temps de pouvoir s'en occuper. Cependant nous continuer de bénéficier de la lettre RS de l'institut de formation Regard Social avec qui nous sommes en liaisons et où apportons une contribution écrite.

Au niveau des nombreuses questions juridiques que le secteur reçoit, il y a eu des manquements que nous ne pouvons pas négliger, le secteur doit se renforcer à la fois dans les syndicats territoriaux et au niveau du CASI.

De la création du dossier au jugement, SUD Industrie renforce sa présence dans les instances juridictionnelle. La multiplication des désignations de défenseurs syndicaux, pour défendre et organiser les salarié-e-s. Par manque d'informations parfois des solidaires locaux, a été fait le choix de désigner nous même les défenseurs syndicaux. Les désignations étaient dans un premier temps coordonnées au niveau du secteur juridique, et après débats en conseil syndical, il a été décidé de continuer à développer l'autonomie des syndicats en privilégiant des coordinateurs

régionaux. Les syndicats ont eu l'occasion de se mettre d'accord pour désigner un coordinateur par département ou plus, quand cela était possible. L'ensemble de ces désignations représentent clairement un moyen pour défendre les collègues de travail à l'intérieur de l'entreprise mais aussi à l'extérieur.

Des tractages ont même eu lieu pour faire connaître la liste des défenseurs syndicaux, ce qui permet une double action. Les secteurs formation et juridique ont réussi à mettre en place plusieurs formations à la demande des syndicats, pour former les défenseurs. Le service juridique a mis en place une charte pour respecter les valeurs de SUD Industrie en tant que défenseurs, et a créé une convention à signer entre le défenseur et le demandeur afin de protéger les deux parties en cas de conflit.

Malgré des règles qui changent et des implantations moindre un peu partout, SUD Industrie continue d'avoir des conseillers prud'hommes au sein des CPH en France notamment en IDF au CPH de Paris (75) et de Bobigny (93) dans plusieurs chambres Activités Diverses, Industrie, Commerces. Après 3 ans de mandat au CPH de Toulon (83), nous avons perdu le siège en industrie. Cela prouve un développement important pour l'union, mais aussi un élargissement de nos moyens d'actions.

Le renfort de nos statuts à la fois fédéraux et territoriaux depuis des années a permis sur ces trois dernières années qu'il n'y ait aucune condamnation en justice lors de contestation des entreprises. Le renforcement de nos statuts est un atout, à la fois en interne pour défendre l'autonomie des structures tout en affirmant des valeurs communes, mais c'est aussi une protection contre le patronat et d'autres OS qui n'hésitent pas à aller devant les tribunaux, notamment contre la FILPAC pour SUD Industrie 85.

Les syndicats pourront également compléter les actions que nous avons menées en coordination comme SUD industrie Alsace contre Gaggenau, le 09-31-32 contre Motorola, le 51 contre McCain, SUD Industrie Francilien contre Otis pour discrimination syndicale, etc.

III- Renforcement- communication- outils

Lors de ce mandat, nous avons comme objectif, confié par le dernier Congrès, de renforcer la communication de SUD Industrie. Nous avons encore des lacunes sur les réseaux sociaux, et comme débattu lors de plusieurs conseils syndicaux, nous avons un travail collectif à réaliser sur le sujet afin de pouvoir mutualiser les moyens et notre communication, afin de pouvoir être le plus visible possible sur le terrain, notamment là où nous sommes implantés. Le travail de collecte des comptes existants doit permettre de mettre en lien les comptes mais aussi de supprimer les comptes qui pourraient usurper notre identité comme cela a pu être le cas dans certains syndicats.

Pour tirer le bilan, nous reprenons la note interne qui a été diffusée lors du conseil syndical de décembre 2025.

IV– secteurs/liaisons– mettre les réponses du tableau

Armement

Au cours des dernières années, des actions de structuration et de sensibilisation ont été menées autour des enjeux liés à l'armement, à la militarisation de la société et aux responsabilités des acteurs économiques et politiques, en lien avec les dynamiques syndicales et le syndicalisme de terrain.

En 2023, dans le cadre du secteur de liaison de l'armement, une contribution a été apportée à la publication *Les Utopiques n°22* (printemps 2023), consacrée au thème « *Le syndicalisme dans l'armement* ». Cette contribution s'inscrit dans une démarche visant à renforcer l'analyse et les outils syndicaux face aux logiques de production d'armements et à leurs conséquences sociales et politiques.

Par ailleurs, un communiqué sur les profiteurs de guerre a été publié en novembre 2023, afin de dénoncer les mécanismes de captation des profits liés aux conflits et de réaffirmer les exigences de solidarité, de justice sociale et de transparence.

En décembre 2023, une intervention a été réalisée à Rouen dans le cadre d'une formation organisée par Solidaires Haute-Normandie, portant spécifiquement sur le syndicalisme dans les usines d'armement. Cette intervention a permis de travailler collectivement sur les formes d'organisation, les leviers d'action et les enjeux de stratégie syndicale dans des environnements industriels directement liés à la production militaire. L'année 2024 a également donné lieu à une intervention publique lors de la Fête de l'Humanité, au stand de Solidaires. Dans ce cadre, une participation à un débat pour l'UFSI a porté sur la question de l'armement, et plus largement sur ses implications sociales, politiques et internationales.

SUD Industrie Francilien, en janvier 2026, une contribution et une intervention ont été menées à la bourse du travail de Paris, à l'occasion d'une formation organisée par Solidaires 93. Cette session a abordé le thème du syndicalisme articulé à l'anti-impérialisme et à l'internationalisme, ainsi qu'aux enjeux de militarisation de la société.

Enfin, à SUD Industrie 76, une action de diffusion et de mobilisation a été conduite par le biais d'un tract du syndicat Sud Renault Cléon. Celui-ci portait sur le projet de participation de l'usine à la fabrication de drones militaires, en mettant en avant les enjeux sociaux, les risques éthiques et politiques, ainsi que les points de vigilance pour l'action collective.

VI– Progression

Malgré la perte d'adhérent-e-s lors des fermetures d'entreprises et PSE nous continuons pleinement de nous développer, à la fois en terme d'adhérent-e-s dans les structures membres de l'Union mais également en terme de représentation dans les entreprises, le fait d'avoir des syndicats territoriaux permet également de garder nos adhérent-e-s lorsqu'ils ou elles changent d'entreprise localement.

Lorsque nous nous implantons dans certaines entreprises, cela met aussi un « coup de pied » à certaines organisations syndicales qui dormaient depuis des années. Certains syndicats ont eu de nombreuses nouvelles implantations ce qui a valu la création de nouvelles sections.

syndicats et avec de nouvelles implantations comme Sud industrie 30, SUD industrie 54, SUD industrie 29, SUD industrie 85, SUD industrie 18, SUD industrie 87, certains syndicats ont également fait le choix d'élargir leur champs de syndicalisation territorial afin de pouvoir aider à la syndicalisation dans des départements limitrophe en attendant la création

d'un syndicat départemental, comme SUD Industrie 09-31-32 ; SUD Industrie 16-17 et SUD Industrie 44-49.

Le tractage dans les zones industrielles et devant les boîtes où nous sommes déjà implanté dans d'autres départements a porté ses fruits dans plusieurs groupes, avec des implantations locales, où plusieurs syndicats ont su se mettre en coordination avec la permanence de SUD Industrie, à l'image de Danone, Orano, BEL, Valeo, Renault, Ampère.

Multiplier les implantations, c'est multiplier la diffusion de notre propagande sur les lieux de travail. Beaucoup de nouveaux et de nouvelles délégué-e-s n'ont jamais été encarté-e-s ou élu-e-s, et ont un véritable besoin de bousculer le manque de démocratie au sein de l'entreprise et de porter les revendications de leurs collègues de travail.

En l'espace de 3 ans, notre organisation a progressé de quasiment 1000 adhérent-e-s pour bientôt atteindre les 4000 adhérent-e-s.

Cette progression n'est pas le fruit du hasard, c'est le travail quotidien de terrain, qui permet de porter les revendications et les valeurs de SUD Industrie. Lors de la campagne électorale des TPE (Très petites entreprises), SUD Industrie a réalisé en lien avec Solidaires une profession de foi afin de porter notamment des revendications comme la création d'UES (Union Économiques et Sociales), cela a permis de récolter quelques voix pour Solidaires, mais aussi de faire adhérer quelques nouveaux camarades. Notre campagne mise en place depuis le dernier congrès contre la nouvelle convention collective de la métallurgie a aussi porté ses fruits, à la fois en terme de basculement d'équipes syndicales mais aussi en terme de progressions du nombre de voix lors des élections CSE. Cette campagne, portée malgré le fait que nous ne soyons pas présent-e-s aux négociations de la convention collective, a porté sur plusieurs actions : Rassemblements devant le MEDEF, tracts, communiqués, contre-argumentaires sous format papier et vidéos, plusieurs dizaines de formations, ce qui a fait de nous un véritable syndicat indépendant du patronat sur le sujet.

Conclusion – Tenir le cap, amplifier le mouvement

Dans un contexte de fermetures en cascade, de reculs sociaux, de répression antisyndicale, SUD Industrie a progressé.

Nous avons été aux côtés des équipes en lutte, dans les PSE, face aux restructurations, dans les grèves locales comme dans les mobilisations nationales. Nous avons porté nos positions, parfois seuls, parfois à contre-courant, mais toujours avec la même boussole : défendre les intérêts des salarié-e-s sans compromis avec le patronat ni avec les logiques d'accompagnement.

Nous avons renforcé nos outils juridiques, consolidé nos statuts, développé nos défenseurs syndicaux, multiplié les formations. Nous avons continué à intervenir dans les instances de Solidaires pour défendre un syndicalisme de lutte, indépendant et démocratique. Nous avons ouvert des débats essentiels sur la réindustrialisation, sur l'économie de guerre, sur le rôle des salarié-e-s dans les choix industriels. De nouvelles implantations, de nouvelles équipes qui rejoignent notre organisation parce qu'elles cherchent un syndicalisme combatif, clair et cohérent. Cette progression n'est pas un aboutissement, c'est une responsabilité, grâce au travail collectif.

Les restructurations vont continuer. Les attaques sur les salaires, les retraites, les droits collectifs vont s'intensifier. La tentation d'intégrer davantage notre organisation dans des logiques de compromis ou d'effacement existe aussi. Nous devons être vigilant-e-s.

Le prochain CASI aura pour objectif de tenir le cap, résister et obtenir de nouveaux acquis sociaux.